

Catégorie

Cadre d'emplois

Niveau de régime indemnitaire

A

Assistants territoriaux socio-
éducatifs

A3

La Direction

Les Maisons Sociales du Département (MSD), présentes sur la totalité du territoire savoyard, regroupent l'ensemble des services sociaux de proximité qui accompagne les usagers dans tous les moments de leur vie (naissance, enfance, parentalité, handicap, dépendance, précarité ...).

Les MSD regroupent près de 460 agents répartis au sein de différents services : Personnes âgées / Personnes handicapées, Cohésion sociale, Enfance Jeunesse Famille, Protection Maternelle et Infantile, Service Ressources administration générale et des Centres Sociaux du Département (CSD).

Objectifs du Service

- Impulser et développer une politique territoriale adaptée aux besoins et aux réalités locales
- Assurer la mise en œuvre de la politique départementale des solidarités et du projet de territoire
- Être garant de l'application de la réglementation et des politiques départementales en lien avec les services centraux, les partenaires du territoire
- Contribuer à la transversalité entre les services de la Maison Sociale dans la mise en œuvre des politiques sociales

FINALITES DE LA FONCTION

- Assurer l'accompagnement d'allocataires du RSA
- Soutenir les travailleurs sociaux dans l'accompagnement des publics précaires
- Assister les travailleurs sociaux pour les suivis difficiles
- Garantir la mobilisation des partenaires adaptés
- Assurer la gestion des dossiers en commissions territoriales
- Animer et suivre les actions collectives
- Participer et être force de proposition pour le diagnostic du territoire

MISSIONS

Accompagnement d'allocataires du RSA :

- Assurer la contractualisation sur l'activité des travailleurs non-salariés (TNS) des allocataires du RSA en lien avec l'aspect social suivi par les travailleurs sociaux
- Soutenir le volet insertion lorsque le travailleur social est concentré sur la résolution d'autres problématiques (le travailleur social reste le référent unique)
- Assurer l'accompagnement de bénéficiaires en articulation avec les travailleurs sociaux

Assistance aux travailleurs sociaux pour les suivis difficiles :

- Assurer l'articulation avec les acteurs locaux de l'insertion sur les situations individuelles complexes, en appui des travailleurs sociaux

Soutien des travailleurs sociaux dans l'accompagnement des publics précaires :

- Apporter une expertise aux référents uniques RSA (travailleurs sociaux du Conseil Départemental et partenaires) sur les outils d'insertion dans les domaines de l'emploi-activité, de la santé, du lien social et du logement
- Garantir la fluidité des parcours d'insertion entre l'emploi et le social (correspondant de France Travail sur les situations individuelles relevant de sa collaboration avec le Département)
- Assurer le relai des travailleurs sociaux sur les dispositifs relevant de l'hébergement, de l'accès et du maintien dans le logement
- Contribuer à la cohérence de l'accompagnement en transversalité avec les autres politiques départementales

Mobilisation des partenariats adaptés :

- Veiller à l'information des allocataires du RSA concernant leurs droits et devoirs
- Garantir le fonctionnement du groupe ressources (mobilisation des allocataires en amont du groupe, animation)

Animation et suivi des actions collectives :

- Veiller à la mise en place, à l'animation et à l'évaluation des actions collectives, en fonction des besoins locaux
- Soutenir et accompagner les actions collectives dans les parcours sociaux favorisant la redynamisation des personnes

Gestion des dossiers en Commissions territoriales :

- Préparer les réunions d'équipes pluridisciplinaires (EP) en lien avec les travailleurs sociaux, les partenaires pour les réorientations et les suspensions/réductions d'allocation, avec la DDIS-Service allocation pour les fraudes, et assurer la présentation des dossiers
- Participer à la préparation des dossiers pour les commissions de Fonds de Solidarité pour le Logement et de Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions, en tant que de besoin

Contribution au diagnostic territorial :

- Être force de proposition pour ajuster les outils d'insertion aux besoins repérés
- Participer à la mise en œuvre du Schéma Unique des Solidarités et du Plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées – Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) en s'appuyant sur la participation des bénéficiaires du RSA, en tant que de besoin

Liens hiérarchiques

- Chef(fe) de service cohésion sociale – action sociale de proximité
- Directeur(trice) de la Maison sociale départementale

Liens fonctionnels

Au sein du Conseil départemental :

- Toutes les Directions du pôle
- Maison Départementale des Personnes Handicapées

Hors du Conseil départemental :

- Services sociaux des organismes de retraite
- Tout acteur intervenant dans le champ de l'insertion socio-professionnelle et/ou du handicap
- France Travail
- Caisse d'Allocations Familiales
- Mutualité Sociale Agricole
- Associations et organismes intervenant dans les dispositifs d'insertion

COMPETENCES ATTENDUES

- Diplôme d'Etat d'Assistant de service social ou d'Educateur spécialisé, ou diplôme de Conseiller en économie sociale et familiale
- Permis de conduire de catégorie B
- Maîtrise du domaine de l'action sociale, du domaine de la lutte contre l'exclusion, des dispositifs d'insertion économique et sociale,
- Outil informatique (logiciels bureautiques, internet)
- Techniques d'accueil
- Techniques rédactionnelles
- Techniques d'animation de réunion
- Logiciel métier (IODAS)
- Discrétion
- Confidentialité
- Transversalité
- Sens de la négociation
- Capacité à fédérer
- Aptitude à la gestion de conflit
- Disponibilité
- Capacité à travailler en partenariat

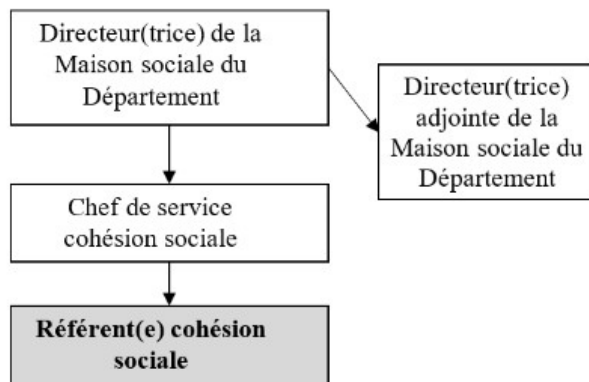
Caractéristiques

- Résidence administrative : Commune du site d'affectation principale
- Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : NON
- Poste télétravaillable : OUI
- Port de charges : NON
- Port d'équipements de protection individuelle : NON
- Port de vêtements de travail : NON
- Astreintes : NON
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : NON
 - ➔ si OUI,
Nombre de points : Néant
Motif : Néant

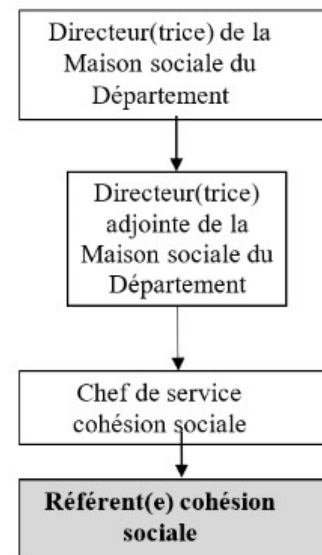
Moyens

- Véhicule : NON
- Moyens spécifiques : NON
 - ➔ Si OUI, préciser :
 - Néant

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME



MSD Avant Pays savoyard ; MSD Bassin aixois ;
MSD Bassin chambérien ; MSD Combe de Savoie ;
MSD Maurienne ; MSD Tarentaise



MSD Albertville Ugine